Elire une femme est une chose...

La date du 10 décembre 2003 vous dit-elle quelque chose? Christoph Blocher gagne alors les élections au Conseil fédéral contre Ruth Metzler, faisant non seulement éclater la «formule magique», mais destituant pour la première fois une conseillère fédérale. Comme si cela ne suffisait pas, Hans-Rudolf Merz supplante Christine Beerli dans la lutte pour la succession de Kaspar Villiger. Bilan: les femmes paient un lourd tribut à la «réussite masculine d'âge mur» et ne sont plus représentées au gouvernement que par une seule femme: une défaite historique pour le sexe dit faible.

A-t-on tiré quelques leçons de ce fameux 10 décembre? Ou non? Les élections prochaines d'un président de la FMH et des membres du Comité central pourraient bien servir de test. Le parallèle est un peu hardi, certes. Mais la FMH représente tout de même une sorte de modèle miniature de notre Etat et de ses pouvoirs: exécutif, parlementaire, juridique et constitutionnel (notre code de déontologie). Même le mode électoral est quasiment la copie conforme de celui du Conseil fédéral. Il n'est donc pas tout à fait hors de propos de considérer les élections au sein de la FMH comme un reflet de la vision confédérale de la politique.

Qu'en est-il aujourd'hui? Aux dernières nouvelles, treize membres de la FMH posent leur candidature aux élections du Comité central, dont trois femmes. L'Association des médecins principaux d'hôpitaux de Suisse (AMPHS) présente un homme pour succéder à sa déléguée sortante. Ajoutons que la Chambre médicale du 26 juin doit définir la composition de son organe exécutif: 9, 10 ou 11 membres. Si sur un effectif de treize candidats, elle devait n'en prendre que neuf (éventualité parfaitement possible dans la foulée de la réforme des structures), quatre candidats seront forcément hors course. Le risque serait alors de ne voir aucune des trois candida-

tes élue au sein du Comité central. Quant à la désignation du Président de la FMH, quatre hommes se présentent. Aucune femme n'a pu être pressentie pour ce poste. Heide Simonis, ministre-présidente du Land de Schleswig-Holstein, a récemment tenu ces propos très pertinents: «Frau allein ist noch kein Argument, es muss auch noch was zwischen den Ohren sitzen» ce qui signifie à peu près: «Elire une femme est une chose, encore faut-il qu'elle en ait le format». Or, comme l'a déjà relevé Annette Thommen [1], de très nombreuses consœurs auraient bien entendu les compétences nécessaires, parfois même une meilleure expérience managériale que maints de leurs confrères candidats à la présidence. Où sont-elles donc?

La féminisation de la profession de médecin progresse. Alors qu'en 1934, les femmes représentaient une petite minorité de 7,7 %, leur pourcentage est aujourd'hui de 28,4 % et il est même de 49,2 % dans le groupe des 25 à 29 ans. Même si la part des femmes diffère selon les options professionnelles et la discipline, la tendance à la féminisation de la profession médicale se retrouve dans tous les domaines de la médecine [2] ... sauf au Comité central de la FMH. Dans la perspective des prochaines élections, on ne peut qu'espérer éviter une situation embarrassante et que les trois candidates en lice soient élues sans problèmes.

Un mot pour terminer: les prochaines élections sont dans quatre ans. Nous ne pouvons que chaudement recommander à toutes nos consœurs de s'engager en politique professionnelle. Aujourd'hui déjà. Il n'en est que temps.

Markus Trutmann

- Thommen A. FMH: Wer wird Präsident? Ars medici 2004:94(10):470.
- 2 Jau J. Féminisation de la médecine? Bull Méd Suisses 2000;81(16):809.

